

PORTAL M 1770
Histoire Anatomie Chirurgie

Guillemeau (Jacques), Chirurgien célèbre, natif d'Orléans, florissoit vers l'an 1,60 ; il étoit disciple de Courtin, de Riolan & d'Ambroise Paré. Pour s'instruire il crut devoir suivre les leçons que les Médecins & les Chirurgiens faisoient dans la Capitale, C'est en suivant de tels maîtres qu'il fit des progrès rapides dans son Art. Uniquement livré à la recherche de la vérité, il méconnut la cabale & la brigade qui mettent un frein aux connoissances humaines au lieu de les avancer. Guillemeau exerça & sa plume & sa main ; il trouva, dans Riolan & dans Courtin, des guides assurés, qui lui firent franchir les difficultés les plus épineuses, qui lui firent distinguer les bons d'avec les mauvais livres ; & qui le mirent à même

de puiser les principales vérités de son Art dans des sources abondantes & peu connues. Attaché par estime à Ambroise Paré, il le suivit dans sa pratique, à Paris & à l'Armée, & c'est sous ce grand Maître qu'il apprit à mettre en exécution les sages & savants préceptes qu'il avoit puisés des leçons de Courtin & de Riolan. Guillemeau étoit doué d'un esprit droit & clairvoyant; il aimoit son état, & il avoit fait ses premières études avec le plus grand soin; ces qualités le mirent à même de profiter des soins des hommes célèbres qui s'intéressoient à son instruction; il fit en effet de rapides progrès. ce fut dans les Hôpitaux que Guillemeau commença à faire fructifier les travaux de ses Maîtres; il exerça long-tems la Chirurgie dans l'Hôtel Dieu de Paris, & c'est-là qu'il fit cette moisson abondante d'observations utiles à l'humanité. Après cette étude, Guillemeau se livra entièrement au public. Les commencemens de sa pratique furent heureux, & il s'acquît bien-tôt une grande réputation. Charles IX lui donna sa confiance, & le nomma son Chirurgien ordinaire. Henri IV l'honora des mêmes faveurs. Ce grand homme mourut à Paris au milieu de ses travaux, couvert de gloire & d'honneur le 13 Mars 1609; il fut enterré dans l'Eglise de saint Jean en Grève. On lit sur son tombeau le sonnet suivant;

Passant, tu vois ici sous cette froide lame,
 Sans pouls, sans mouvement, le corps de Guillemeau.
 Son nom & ses vertus, de même que son ame,
 Par l'immortalité l'exemptent du tombeau.

Son corps qui gist ici reluisoit par la flamme
 De son esprit divin qui lui sert de flambeau.
 La Parque ne tient pas dans les fils de sa trame,
 Sa vie & ses vertus dans le même fuseau.

Après que Guillemeau par secrets admirables,
 Eut guéri tant de maux qu'on croyoit incurables,
 Enfin, il éprouva l'inclémence du sort.

Non plus que ses écrits d'éternelle mémoire,
 Son corps ne seroit pas sous cette tombe noire,
 Si l'art eut pu trouver du remède à la mort.

Nous avons de Guillemeau plusieurs ouvrages intéressants :

Ambrosii Parai opera elimata , novis iconibus elegantissimis illustrata & latinitate donata. Paris 1582 ; in-fol. Francof. 1612 , in-fol. ibid cum novis iconibus , 1595 , in-fol.

Les Œuvres de Chirurgie de Jacques Guillemeau ; Chirurgien ordinaire du Roi , & Juré à Paris , avec les portraits & figures de toutes les parties du corps humain , & des instrumens nécessaires aux Chirurgiens. Dordraci 1598 , in-fol. Paris 1598 , 1612. Rouen 1643 , in-fol. 1647.

On y trouve les Traités suivans.

Tables Anatomiques avec les portraits & déclaration d'iceux , pag. 158 , 1598 , in-fol.

Histoire de tous les muscles du corps humain , où leurs nom , nombre , situation , origine , insertion & action , sont démontrés , pag. 192.

Traité de la génération de l'homme , recueilli des leçons de M. Courtin , Docteur en la Faculté de Médecine de Paris , pag. 256.

L'heureux accouchement des femmes , pag. 386. Ce Traité a été imprimé à part , à Paris en 1609 & 1643 , in-8°.

Traité sur les abus qui se commettent sur les procédures de l'impuissance des hommes & des femmes , pag. 488.

La Chirurgie Françoisise recueillie des anciens Médecins & Chirurgiens , avec plusieurs figures des instrumens nécessaires pour l'opération manuelle , pag. 552. Il a été imprimé à Paris en 1594 , 1598 , in-fol.

Traité des plaies , recueilli des leçons de M. Courtin , pag. 638.

Les opérations de Chirurgie , recueillies des anciens Médecins & Chirurgiens , pag. 734.

Des maladies de l'œil. Il a paru à part en 1585 , in-8° . & traduit en Langue Flammande par Jean Verbouge , en 1678 , 1710 , in-8°.

La parfaite méthode d'embaumer les corps morts.

Dans l'énoncé de ces ouvrages nous avons suivi l'ordre chronologique des éditions. Guillemeau publia d'abord sa traduction d'Ambroise Paré , & c'est

en y travaillant qu'il puisa la plupart des préceptes dont il a fait usage dans son grand ouvrage de la Chirurgie.

On y trouve d'abord un Traité d'Anatomie assez détaillé, mais qui ne contient rien de particulier. Dans la préface de l'Anatomie, Guilleméau a fait une comparaison de l'homme avec les autres corps; tantôt il le compare au soleil, tantôt à la lune, &c. Bauhin & Dulaurens lui ont vraisemblablement fourni ces fades comparaisons. Dans cette même préface on lit la définition de l'Anatomie. Quels sont le sujet, l'antiquité, l'origine & l'excellence de l'Anatomie; l'ordre qu'il convient de suivre dans un ouvrage de ce genre, & les qualités qui sont requises à celui qui veut enseigner & étudier cette partie; tous ces objets ont été traités par Ambroise Paré. Guilleméau indique d'après Galien les différentes espèces d'Anatomie dans une planche particulière. D'après le même Auteur, il nous apprend ce qu'il faut considérer dans l'Anatomie, ce que c'est qu'une partie & ses différences; il nous donne la division générale du corps; il entre ensuite en matière.

Le premier livre traite des os; Guilleméau a fait usage des tables Anatomiques de Levasséur & de Plater, il y a ajouté quelques corrections. Les planches sur les os sont tirées des ouvrages de Vésale; on trouve dans le second livre une description des viscères du bas-ventre, toujours en forme de table. L'Anatomie de Plater qui avoit paru quinze ans avant le sien, lui a fourni des modèles qu'il a copiés dans plusieurs endroits. La planche III du ventre inférieur appartient à Plater, les autres sont de Vésale.

Guilleméau regarde le foie comme le principe des veines (a); il a admis l'existence des valvules dans les veines; elles sont, selon lui, en très grand nombre, il y en a deux aux veines crurales, deux aux veines jugulaires qui regardent de haut en bas; quatre à la céphalique placées vers le deltoïde, deux à

(a) Pag. 100. Œuvres de Chirurgie, Paris 1612, in fol.

la basilique externe. Aux veines iliaques, vers les aînes, jusques le long de la crurale, il y en a un grand nombre. Guilleméau indique pour les compter dans le vivant, de faire attention aux nœuds ou aux varices qui sont tout le long des cuisses, des jambes; ces réflexions de Guilleméau méritent l'attention des Anatomistes. Cet ouvrage parut deux ans avant l'Anatomie de Fabrice d'Aquapendente; c'est dans le troisième livre qu'il traite des veines; dans le quatrième il décrit les viscères de la poitrine, & les viscères en général; dans le cinquième, l'Auteur donne une description de la tête & de ses différentes parties.

Sa description des organes est extraite des meilleurs Auteurs, & quoiqu'elle soit en forme de table, la lecture n'en peut être que très utile. L'Auteur a terminé son Anatomie par l'exposition des muscles.

On trouve immédiatement après son Anatomie, un traité particulier sur les muscles; l'Auteur dit être le premier qui ait fait attention que le muscle coracoïdien ne s'attachoit pas à l'apophyse coracoïde; mais à l'angle supérieur de l'omoplate: cette découverte ne lui appartient pas, Fallope & plusieurs autres Anatomistes l'avoient faite avant lui; je renvoie ceux qui voudront des détails ultérieurs sur l'attache de ce muscle, à l'omoplate, à l'histoire de Riolan. Notre Auteur décrit deux muscles de la luete; l'un qu'il appelle le cunéiforme, & l'autre le ptérigoïdien; il a connu avant Habicot la vraie attache des muscles interosseux; c'est de Riolan que notre Auteur dit tenir ces connoissances (a): on pourra consulter ce traité avec fruit, il est cependant bon de ne pas ignorer que les planches qu'on y trouve appartiennent à Vésale.

Dans ce grand ouvrage on trouve une nomenclature de toutes les maladies qui attaquent le corps humain, avec une définition très circonstanciée. Guilleméau les a rangées par ordre des parties qu'elles attaquent, en forme de planches; elles sont fort exactes, elles pourroient servir de cannevas à un grand ouvrage.

Je ne parlerai pas du traité de la génération de

(a) Chapitre XII. de l'Histoire des muscles.

L'homme, qui se trouve dans ce recueil : Guillemeau l'attribue à Courtin, & il avoue n'avoir changé que quelques termes peu usités, & avoir simplement présidé à l'édition. On trouvera l'extrait de ce traité à l'article *Courtin*.

Guillemeau mérite nos éloges d'avoir publié son traité des accouchemens dans un tems où l'on n'étoit rien moins qu'instruit sur cette partie ; il a donné l'histoire de la femme enceinte, celle de l'accouchement, de la femme accouchée, de la nourrice & du nouveau né, ou du nourrisson ; il a décrit les maladies qui surviennent à la femme dans ces différens états ; il a prescrit les remedes qu'il convient d'employer pour les guérir, le régime qu'il faut observer pour les prévenir, &c. Ce traité est bien écrit, l'ordre que l'Auteur y a observé est fort clair ; il y a rapporté plusieurs observations intéressantes, & elles sont calquées à leur place la plus convenable : je ne puis cependant dissimuler qu'il ne soit tombé dans plusieurs préjugés, il s'est amusé à rechercher les signes qui caractérisent la grossesse d'un garçon ou d'une fille, &c. &c.

Son sentiment sur la position du fœtus dans la matrice s'approche de l'état naturel: » il a dit, Guillemeau (a) ; le dos & les fesses appuyées contre le dos de la mere ; la tête baissée en touchant du menton contre la poitrine ; portant les deux mains sur les genoux ; l'ombilic & le nez entre les deux genoux ; les deux yeux sur les deux pouces des mains ; les jambes pliées en touchant du talon aux fesses, ce qui est cause que lorsqu'il veut sortir il fait la culbute, & vient rencontrer de sa tête l'embouchure de la matrice ».

Quant à la manœuvre de l'accouchement, Guillemeau veut qu'on ramene la tête la première au col de la matrice, lorsqu'elle n'en est pas plus éloignée que les pieds ; si ceux-ci ou l'un d'eux sont plus proches de l'orifice de la matrice, notre Auteur veut qu'on saisisse cette partie pour faire l'accouchement.

Il a représenté par des planches la position variée

(a) Pag. 296.

que l'enfant prend dans la matrice ; ces planches ne sont point originales , Guillemeau les a empruntées de l'ouvrage d'Eucharius Rhodion , ou de celui de Ruef ; il a interverti l'ordre que ces Auteurs leur avoient donné dans leurs écrits.

Scrupuleusement attaché aux dogmes de la Religion, Guillemeau voudroit , par rapport à la décence , qu'on encourageât les Sages - Femmes à cultiver plus particulièrement leur art , qu'on les instruisît , & qu'on en multipliât le nombre ; il se récrie aussi contre les Chirurgiens de son tems , qui négligent l'étude des accouchemens.

» O race d'hommes ! dit-il , que vous employez
 » bien mal votre tems , & votre loisir ! Las nous ne
 » mourons pas , mais l'on nous bourrelle ; car ceux
 » qui sont réputés pour les plus experts parmi vous ,
 » ne nous traitent pas comme il appartient : vous
 » remplissez des volumes , & chargez les bibliothèques
 » de vos écrits , sur des choses légères , & sur
 » la moindre de vos maladies : tandis que nous sommes
 » accablés de durs & insupportables tourmens ,
 » & de grieves angoisses , sans que vos écrits fassent
 » mention de nous aucunement (a) ». Soranus s'étoit
 expliqué en de pareils termes , Guillemeau a traduit
 ce passage de son ouvrage.

On trouve dans l'ouvrage de Guillemeau la figure de quelques nouveaux crochets , dont il veut qu'on se serve pour extraire l'enfant mort (b) ; Guillemeau dit avoir fait plusieurs fois avec succès l'opération Césarienne , il conseille de détacher le placenta lorsqu'il survient une hémorrhagie dangereuse ; en général le traité des accouchemens , la description des maladies des femmes enceintes , en couche , ou qui nourrissent ; celle des fœtus & des enfans est circonstanciée , & contient quelques objets intéressans. Tout Médecin & Chirurgien qui se mêle des accouchemens doit le lire attentivement.

La Chirurgie Française contient un exposé des principales observations pratiquées en Chirurgie. L'Auteur nous avertit dans sa préface , que c'est à l'Armée qu'il a puisé la plus grande partie des pré-

(a) Pag. 258.

(b) Pag. 325.

Reptes Chirurgicaux répandus dans ce traité d'opérations. Pour mettre plus d'ordre dans ses écrits, Guilleméau a donné des planches particulières & séparées du corps de l'ouvrage, les figures des instrumens les plus usités en Chirurgie; ces planches sont très bien gravées pour le tems: Dans la première on trouve les instrumens pour tirer les balles; l'Auteur en a décrit quelques-uns qui étoient inconnus avant lui, aussi a-t-il multiplié les êtres sans nécessité. Dans la seconde planche on voit les instrumens qu'il nomme capitaux, parcequ'on s'en sert dans les maladies de la tête. La troisième contient le speculum de la bouche & de la matrice; on y trouve aussi la figure des dents artificielles; peu de Chirurgiens avant lui avoient travaillé à réparer par des pièces artificielles le défaut des dents. Là se trouvent encore les obturateurs du palais, la cuiller, les pinces, & un instrument propre à lier la luette. La quatrième planche renferme tous les instrumens nécessaires à l'opération du trépan. La cinquième a pour objet les futures; l'Auteur y a fait dépeindre les principaux instrumens dont on se sert pour cette opération. Les instrumens propres aux amputations des membres sont contenus dans la sixième planche; l'Auteur a donné la figure d'une aiguille droite pour lier les vaisseaux, afin d'arrêter l'hémorrhagie. La septième planche contient les figures des instrumens qu'on employoit du tems de Guilleméau, pour ouvrir les abcès. La huitième, ceux qu'on employoit pour tirer ou couper les dents. La neuvième, les instrumens des cauterés actuels. La dixième, ceux des yeux. La onzième enfin, contient la figure des instrumens dont il convient de faire usage dans le traitement des maladies des os.

La plupart de ces figures sont extraites des ouvrages d'Ambroise Paré, & l'on sait que celui-ci en avoit prises quelques-unes de plusieurs Auteurs qui l'avoient précédé. Guilleméau a renversé l'ordre qu'Ambroise Paré avoit suivi; il a joint dans une seule planche plusieurs instrumens qui étoient séparés & représentés dans plusieurs planches différentes, &c.

Le traité des tumeurs est orné d'un grand nombre de tables ; l'Auteur n'y a rien ajouté du sien. Les traités des plaies de la tête & de la poitrine qui se trouvent dans la Chirurgie de Guillemeau , ne doivent point avoir une place dans cet extrait : Guillemeau avoue qu'ils appartiennent à M. Courtin , fameux Médecin dont nous parlerons bientôt Il est plus naturel pour ne pas nous répéter , & pour adju-ger à un chacun ce qui lui appartient , de renvoyer l'extrait de ces ouvrages à l'article *Courtin*.

Guillemeau parle peu d'après lui-même dans son cours d'opérations ; il a puisé les principaux faits de sa pratique dans les ouvrages d'Ambroisé Paré ; il y a ajouté quelques observations particulières , & a présenté ses réflexions sous un langage beaucoup plus clair & beaucoup plus méthodique ; il a fait trépaner sur les sutures ; il veut que dans l'amputation d'un membre gangréné , on se serve du caustère pour arrêter l'hémorrhagie , & qu'on se serve des pinces & de la ligature dans d'autres circonstances ; il rapporte aussi l'histoire d'un anévrisme guéri par la ligature de l'artere. Quant à l'opération de la taille, l'Auteur n'a pas cru devoir la décrire dans son ouvrage , il a renvoyé à celui de Colot , ouvrage posthume qu'on se préparoit à faire imprimer ; & qui cependant ne l'a été que quelque tems après.

Le traité des maladies des yeux , quoi qu'ample , présente peu d'objets intéressans ; Guillemeau a abusé de l'usage des topiques : son livre est plutôt rempli de formules que de descriptions de maladies , & l'Auteur compte plus sur les secours que sur les opérations de Chirurgie.

Guillemeau termine son ouvrage par l'exposition & la méthode d'embaumer les corps morts ; il a inséré dans ce traité les rapports de l'ouverture des corps des Rois , Charles IX , Henri III & Henri IV : on trouvera dans ce même ouvrage les moyens dont on se sert à la Cour pour embaumer les corps des Princes. Dionis a dans les suites publié un ouvrage sur le même sujet.

GUILLEMEAU ne fut pas moins fameux que les Chirurgiens dont nous venons de parler ; il porta dans l'étude de la Chirurgie un esprit cultivé par les belles Lettres ; les Langues sçavantes lui étoient familières , elles lui ouvrirent les ouvrages fameux de l'Antiquité ; mais pour mieux les entendre il prit un Interprête, sans lequel toutes nos études deviennent inutiles , je veux dire qu'il s'attacha à l'expérience, qu'il y chercha les

fondemens de son Art & les éclaircissimens que demandoient les préceptes des Anciens. Mais l'expérience, quoique si vantée, a ses défauts; ce n'est qu'un guide aveugle quand elle est seule, elle ne décide rien par elle-même, elle offre le pour & le contre; dans les objets les plus sensibles, elle ne corrige que ceux qui lui commandent, même en la suivant. Si GUILLEMEAU ne s'étoit livré qu'à ce guide, quels auroient été ses progrès? Ils eussent pû satisfaire un esprit vulgaire; peut-être eût-il occupé de grandes places, peut-être lui auroit-on prodigué les titres d'Illustre, de Maître de son Art; mais l'aveuglement ou le préjugé public auroient fait sa grandeur. GUILLEMEAU sçut se frayer des routes à une gloire plus solide; il entra dans l'expérience avec les lumieres de l'anatomie & de la théorie. Ses premiers essais furent des témoignages de sa reconnoissance, il traduisit en Latin les ouvrages d'AMBROISE PARE son Maître; ce grand Chirurgien fut charmé des talens de son élève, il conduisit ce disciple dans les sentiers les plus épineux de la Chirurgie: en le voyant sur ses traces, cet ancien restaurateur de la Chirurgie crut rajeunir, il eut du moins le plaisir de voir un autre lui-même héritier de ses connoissances; mais GUILLEMEAU eût été indigne de ce dépôt, s'il n'en eût été qu'un possesseur servile. Telles sont les lumieres dans un esprit élevé, elles s'étendent & se multiplient: dans cette idée, GUILLEMEAU appliqua ses recherches aux maladies les moins connues. L'art des accouchemens offroit alors des difficultés effrayantes: conduit par la structure des parties, notre Auteur débrouilla cet Art in-

forme, il chercha avec succès les causes des accidens & leurs remèdes; il réduisit à des principes la manœuvre qui amène des situations favorables, qui corrige celles qui s'opposent à la sortie de l'enfant. Dans des cas singuliers il s'éleve toujours au-dessus du travail des mains. Les intestins & la vessie n'étoient pas aux yeux des autres une source de difficultés, mais sa sagacité lui fit découvrir dans ces parties des obstacles effrayans, & il nous apprit à les surmonter par la sonde & par les purgatifs; il sauva par ces secours des femmes & des enfans dont la perte paroissoit inévitable. Avec le même succès, & avec les mêmes lumieres, il a combattu d'autres accidens. Des convulsions & des pertes précèdent quelquefois les accouchemens : les réflexions de GUILLEMEAU sur ces préludes dangereux sont dignes de la Médecine la plus éclairée. Dans de tels cas on prodigue les saignées, mais on n'en peut attendre que peu de fruit : c'est l'accouchement qui, selon ce grand Chirurgien, est le remède le plus efficace. L'arriere-faix ne lui a pas fourni des réflexions moins originales : il se détache souvent tout entier par la violence des douleurs, il entraîne une hémorrhagie, il se présente le premier, il suffoque l'enfant; le chorion sort de même quelquefois avant tout ce qui l'accompagne, il se montre comme une longue bourse : tous ces accidens étoient peu connus, leurs remèdes étoient encore plus ignorés. GUILLEMEAU chercha de nouvelles ressources dans la structure des parties & dans l'observation; ce sont ces ressources qui ont fait avouer aux étrangers dans leurs Ecris, que les Chirurgiens ont porté au plus haut degré l'art des accouchemens.

L'ouvrage de notre Auteur est donc bien différent de certains Livres spéculatifs qui font toute la réputation de quelques Auteurs; il n'est pas produit par le feu de l'imagination, au contraire il est né au milieu de la pratique la plus féconde & la plus variée. Ce grand homme n'étoit pas borné à une seule partie de la Chirurgie, toutes lui étoient également soumises; il avoit suivi son Maître AMBROISE PARE' en diverses guerres, le Public donnoit à GUILLEMEAU, comme à ce grand Maître, une confiance sans bornes. Une vaste expérience lui a ouvert toutes les richesses de l'Art; elles sont répandues, sur-tout dans le Traité des Opérations, ouvrage qui est écrit avec précision, & qu'on peut regarder comme un supplément & une correction des Livres de PARE'. Ce qui est échappé à ce Pere de la Chirurgie est éclairci dans cet ouvrage: par exemple, GUILLEMEAU détaille exactement des opérations ensevelies dans l'oubli, décrites grossièrement, entreprises rarement, tentées par des mains timides; il autorise par son expérience les trépan sur les futures & sur les tempes; enfin ce grand Chirurgien a facilité l'extraction des bales, soit qu'elles fussent cachées dans les chairs, soit qu'elles eussent pénétré dans la substance des os, soit qu'elles fussent dans l'interstice des jointures. Ses préceptes sur tous ces cas sont le fruit d'un nombre prodigieux d'expériences, & elles n'étoient connues que de lui seul.

GUILLEMEAU. M. de Haller croit que c'est dans la collection des Œuvres de Guillemeau, édition de 1598, que parut pour la première fois son livre de la grossesse & de l'accouchement des femmes, du gouvernement d'icelles, & moyens de subvenir aux accidens qui leur arrivent. Il parut aussi séparément à Paris 1619, in-4°. 1620, in-8°. 1643, in-8°. Bur. Il fut traduit en anglois en 1612. Guillemeau parle d'abord d'une femme imperforée & enceinte, dont le vagin étoit fermé par des cicatrices : mais il vint tellement à bout de dilater ce canal avec un *speculum*, que la femme accoucha heureusement. Il accéléra un accouchement par l'usage des bains, & en frottant avec de l'huile les os pubis. Il dit que toutes les fois qu'il y a perte, il faut aussitôt tirer l'enfant par les pieds, quand même la tête se présenteroit la première. Il donne des exemples de cette manœuvre bien employée ; il faut se comporter de même, s'il y a de fortes convulsions. Il rapporte l'exemple d'une matrice déchirée, pour avoir tiré trop violemment le placenta. Il ne faut point appliquer le crochet, qu'on ne soit certain de la mort de l'enfant. Il donne la description d'un couteau pour ouvrir la tête ou le ventre hydro-piques. Lorsque la tête est restée dans la matrice, il introduit un doigt dans la bouche & la tire avec le crochet. Lorsque le pied & la main se présentent en même temps, il faut tirer le fœtus par les pieds, & ne point chercher à le tirer par la tête. Il décrit les maladies qui surviennent à la femme dans les différens

états de grossesse, d'accouchement & d'accouchée. Il prescrit les remèdes qu'il convient d'employer pour les guérir, le régime qu'il faut observer pour les prévenir. Son sentiment sur la position du fœtus dans la matrice, s'approche assez de l'état naturel. *Il a, dit-il, pag. 296, le dos & les fesses appuyés contre le dos de la mere, la tête baissée, en touchant du menton contre la poitrine, portant les deux mains sur les genoux, l'ombilic & le nez entre les deux genoux, les deux yeux sur les deux pouces des mains, les jambes pliées en touchant du talon aux fesses, ce qui est cause que lorsqu'il veut sortir, il fait la culbute, & vient rencontrer de sa tête l'embouchure de la matrice.*

Guillemeau a représenté par des planches, la position variée que l'enfant prend dans la matrice; mais ces planches ne sont point originales: il les a empruntées d'*Eucharius Rhodion* & de *Rueff*. Il a seulement interverti l'ordre que ces Auteurs leur avoient donnés dans leurs Ecrits. Scrupuleusement attaché aux dogmes de la Religion, Guillemeau vouloit, par rapport à la décence, qu'on encourageât les Sages-Femmes à cultiver plus particulièrement leur Art, qu'on les instruisît, & qu'on en multipliât le nombre. Il se récrie aussi contre les Chirurgiens de son temps, qui négligent l'étude des accouchemens; & voici à ce sujet comme il s'exprime pag. 258. *O race d'hommes! que vous employez mal votre temps & votre loisir! Las! nous ne mourons pas; mais l'on nous bourelle: car ceux qui sont réputés pour les plus experts parmi vous, ne nous traitent pas comme*

il appartient. Vous remplissez des volumes, & chargez les bibliothèques de vos Ecrits sur des choses légères, & sur la moindre de vos maladies, tandis que nous sommes accablés de durs & insupportables tourmens & de grièves angoisses, sans que vos Ecrits fassent mention de nous aucunement. M. Portal remarque avec raison, que Soranus s'étoit expliqué en de pareils termes, & Guillemeau n'a fait que traduire ce passage de son Ouvrage.

On trouve dans l'Ouvrage de ce Disciple de Paré, la figure de quelques nouveaux crochets, dont il recommande de se servir pour extraire l'enfant mort. En général, Guillemeau mérite des éloges d'avoir publié son Traité des accouchemens, dans un temps où les instructions sur cette partie étoient si bornées; d'ailleurs ce Traité est bien écrit, & l'ordre qui y regne est très-méthodique. Les observations que Guillemeau rapporte, sont la plupart très-intéressantes; en un mot, cet Ouvrage justifie le jugement que nous avons porté de cet Auteur, à l'article de l'Histoire des accouchemens chez les modernes, tom. 1, §. VIII.

GUILLEMEAU (JACQUES), né à Orléans en 1550, et mort à Paris le 13 mars 1613, fut un des chirurgiens les plus célèbres et des plus habiles de son temps. D'excellentes études classiques lui permirent de se pénétrer promptement des grands principes de l'art consignés dans les ouvrages d'Hippocrate, de Galien, de Celse, de Paul d'Egine et des autres médecins les plus illustres de l'antiquité. Formé à l'étude de l'anatomie par Riolan, il devint le disciple particulier d'Ambroise Paré,

qu'il accompagna dans presque toutes ses campagnes. Henri III le plaça près du comte de Mansfeld, avec lequel il passa quatre années en Flandre. Il devint ensuite l'un des chirurgiens les plus distingués de l'Hôtel-Dieu de Paris, et fut attaché comme chirurgien ordinaire aux rois Charles IX, Henri III et Henri IV. Guillemeau adopta dans presque toutes les parties de la chirurgie la pratique de son maître Ambroise Paré; mais il perfectionna plusieurs des procédés de ce grand praticien. Il recommande, par exemple, de dilater promptement les plaies d'armes à feu, et d'en extraire sans délai les corps étrangers. Le trépan fut perfectionné par lui : indépendamment des dentelures qu'il fit creuser sur la couronne de cet instrument, il y ajouta un chaperon, destiné à l'empêcher de pénétrer jusqu'à la dure-mère; mais cette pièce, malgré les corrections de Klindeworth, a été complètement rejetée par les chirurgiens du dernier siècle. Guillemeau opérait les anévrysmes en liant d'abord l'artère au-dessus et au-dessous de la tumeur, et en ouvrant ensuite ou en extirpant le sac, procédé beaucoup plus rationnel que celui qui a été généralement adopté jusqu'à Anel, Desault et Hunter. Le disciple de Paré avait les idées les plus saines sur les accouchemens et sur les moyens de faciliter la parturition. Le traité qu'il nous a laissé sur cette matière est encore consulté avec fruit par les praticiens. Enfin, adversaire de Rousset, relativement à l'opération césarienne, il fournit à ce dernier l'occasion de publier l'écrit dans lequel il établit le plus victorieusement les avantages et l'utilité de la section abdomino-utérine. Guillemeau nous a laissé, indépendamment d'une traduction latine des œuvres de son maître, les ouvrages suivans :

Traité des maladies de l'œil. Paris, 1585, in-8°.

Tables anatomiques avec les pourtraictures. Paris, 1571-1586, in-fol.

La chirurgie française recueillie des anciens médecins et chirurgiens, avec plusieurs figures des instrumens nécessaires pour l'opération de la main. Paris, 1594, in-fol.

De la grossesse et accouchement des femmes, du gouvernement d'icelles, et moyens de subvenir aux accidens qui leur arrivent. Paris, 1809, in-8° avec figures.

Ce traité, réimprimé en 1621, a été augmenté d'une dissertation sur l'impuissance par Charles Guillemeau son fils.

Tous les ouvrages de Guillemeau ont eu plusieurs éditions; on les a traduits en anglais et en flamand. Réunis en un seul volume par Germain Courtin, ils constituent les Œuvres de chirurgie de J. Guillemeau (Paris, 1598-1612. - Rouen, 1649, in-fol.). Courtin y a joint son *Traité de la génération.*

(L.-J. BÉGIN)

GUILLEMEAU (JACQUES).

« C'est à la reconnaissance qu'il appartient de rendre à la mémoire
« de Jacques Guillemeau le tribut d'éloges qui lui est dû. Un tel
« homme, né pour l'avantage de son siècle et le bonheur de ses
« contemporains, est le modèle le plus parfait que l'on puisse pro-
« poser à tous ceux de sa profession. La chirurgie reçut entre ses
« mains un nouvel éclat. En même temps qu'il en perfectionnait la
« pratique journalière par d'heureuses expériences, il en éclairait la
« théorie par ses veilles et ses recherches (1).

Il naquit à Orléans, vers 1520, d'un maître en chirurgie de cette ville et puisa dans la maison paternelle le goût de cette profession. Il étudia à Paris sous d'habiles professeurs : Riolan, Courtin, Ambroise Paré, surtout, qui le prit en affection. Il fut attaché par la suite au service du comte de Mansfeld, et suivit pendant quatre années l'armée espagnole en Flandre.

De retour à Paris, en 1581, Guillemeau pratiqua la chirurgie à l'Hôtel-Dieu, et ne tarda point à obtenir une grande vogue dans le public. Le roi Charles IX l'avait nommé son chirurgien ordinaire : il remplit successivement le même emploi auprès de Henri III et de Henri IV.

Guillemeau ne se borna pas seulement à ce qu'on appelle la science de son état, il s'appliqua aussi aux belles-lettres, qu'il cultiva avec succès. Les langues savantes lui étaient familières, et elles lui furent d'un grand secours, pour la lecture des ouvrages d'Hippocrate, de Celse, de Galien et des autres grands médecins de l'antiquité.

Il débuta dans la carrière littéraire par une traduction latine des œuvres de son maître, Ambroise Paré (Paris, 1582, in-f°).

Son *Traité de la chirurgie française* (Paris, 1594) a été traduit en

(1) Voy. Dom GÉROU, t. I, p. 234.

anglais et imprimé à Londres en 1612. Guillemeau s'attache principalement à l'anatomie et à la connaissance du corps humain. C'est à l'exacte connaissance qu'il avait acquise de ses moindres détails qu'il fut redevable du succès de ses opérations et de ses ouvrages.

« De son temps, la chirurgie ne commençait, pour ainsi dire, que d'é-
 « clore; obscurcie par une infinité de nuages que les préjugés y avaient
 « introduits ou qu'une timidité déplacée appréhendait de dissiper,
 « il fallait que le temps et l'expérience en perfectionnassent la pra-
 « tique. La chirurgie, enrichie de nouvelles découvertes, s'est insen-
 « siblement dépouillée de ce qu'elle avait d'obscur et de ténébreux,
 « et a surmonté une partie des obstacles qui en arrêtaient les pro-
 « grès ou en retardaient les succès. Ces révolutions ne sont pas au
 « pouvoir des hommes. Le temps et un long espace d'années
 « peuvent seuls les produire (1). »

Le *Traité des maladies de l'œil* (Paris, 1585), est dédié à Ambroise Paré. Elles sont au nombre de cent treize. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, qui a été traduit en flamand et en allemand.

Les *Tables anatomiques, avec les pourtraitures* (Paris, 1586), sont accompagnées de planches et de figures fort bien dessinées. L'ouvrage est dédié au roi Henri III.

A l'occasion des disputes qui s'élevèrent de son temps, entre les médecins et les chirurgiens, Guillemeau prit la plume et vengea ses confrères par une *apologie pour les chirurgiens* (Paris, 1593).

Tous ces savants travaux, joints à une pratique assidue de son art, le rendirent le plus habile chirurgien de son époque, et lui méritèrent cette haute réputation qui ne s'accorde qu'aux talents supérieurs.

M. Portal, dans son *Histoire de l'Anatomie*, fait mourir Guillemeau en 1609. La *Biographie Universelle* recule sa mort jusqu'au 13 mars 1613, et s'appuie sur ce qu'il fut admis à présenter à Louis XIII, en 1612, le recueil de ses *OEuvres de chirurgie*.

Il fut enterré dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, sa paroisse. On voyait au pilier qui était au-dessous de l'orgue, à gauche, une table de marbre, sur laquelle était gravé le sonnet suivant, qui lui servait d'épithaphe :

(1) *Recherches sur l'origine et le progrès de la chirurgie en France.*

« Passant, tu vois icy, sous cette froide lame,
 « Sans poulx, sans mouvement, le corps de Guillemeau.
 « Son nom et ses vertus, de même que son âme,
 « Par l'immortalité l'exemptent du tombeau.

« Son corps, qui gist icy, reluisoit par la flamme
 « De son esprit divin qui lui sert de flambeau.
 « La Parque ne tient pas dans les fils de sa trame,
 « Sa vie et ses vertus dans le même fuseau.

« Après que Guillemeau, par secrets admirables,
 « Eut guéri tant de maux qu'on croyoit incurables,
 « Enfin il éprouva l'inclémence du sort.

« Non plus que ses écrits, d'éternelle mémoire,
 « Son corps ne seroit pas sous cette tombe noire,
 « Si l'art eût pu trouver le remède à la mort. »

Charles Guillemeau, un de ses fils, lui succéda dans son office de premier chirurgien du roi. Ses autres enfants formèrent des établissements honorables, et cette famille, désormais fixée à Paris, s'y distingua depuis dans les différentes charges de la magistrature.

G. B.

DEZEIMERIS 1828
Dict Historique Méd V-2-2

GUILLEMEAU (Jacques), le disciple le plus distingué d'Ambroise Paré, naquit à Orléans, vers 1550, d'une famille qui depuis un siècle comptait d'habiles chirurgiens parmi ses membres. Son père était chirurgien ordinaire du roi, place dont il fut pourvu lui-même sous le règne de Charles IX, et qu'il remplit avec distinction auprès des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Ses ouvrages français et la traduction latine des œuvres de son illustre maître, à laquelle il eut beaucoup de part et dont il fut l'éditeur, prouvent que sa première éducation avait été très-soignée. L'Hôtel-Dieu fut sa première école; la pratique des armées perfectionna les connaissances qu'il y avait puisées. Il fut le disciple et le commensal d'Ambroise Paré. Pendant quatre ans d'exercice dans les hôpitaux de Flandre, Guillemeau eut de fréquentes occasions de voir opérer les chirurgiens les plus distingués, que possédassent alors l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Guillemeau fut élevé à la dignité de prévôt du collège de chirurgie le 1^{er} octobre 1595. C'est par une erreur à peine concevable que J. Devaux rapporte la mort de Guillemeau au 13 mars 1609. Comment, en effet, pouvait-il ignorer que ce chirurgien embrassa le corps de Henri IV, le 15 mai 1610! pouvait-il ne pas savoir que

Guillemeau dédia ses œuvres à Louis XIII, l'an 1612, trois ans après l'époque où l'auteur de l'*Index funereus* place sa mort.

Ce fut au mois de mars de cette même année 1612, que Guillemeau cessa de vivre.

Si l'on cherche dans Guillemeau le génie inventif on se verra trompé dans son attente ; mais si l'on ne cherche dans ses ouvrages qu'un précis clair, exact et judicieux de la chirurgie de la fin du seizième siècle, ou plutôt de la chirurgie de son maître, on sera pleinement satisfait. L'auteur avertit lui-même qu'il a beaucoup puisé dans les anciens ; mais il ajoute avec la même franchise « qu'il n'est pas entré dans le champ pour le laisser en friche. J'y ai apporté, » continue-t-il, beaucoup d'amendement, arrachant les ronces et les épines qui le remplissaient de difficultés, séquestrant les mauvaises herbes qui étouffaient le bon fruit de vérité, dirigeant et rangeant le tout en bon ordre pour y apporter plus d'éclaircissement et de facilité : rendant même plus aisée la lecture des bons auteurs à ceux qui n'ont pas atteint la connaissance des langues savantes. »

Comme Paré, Guillemeau publia d'abord des ouvrages particuliers, tels que son *Traité des maladies de l'œil*, des *Tables anatomiques*, le *Traité d'accouchement*, etc., dont il forma dans la suite la collection qui porte le titre de *ses œuvres*.

Quoique Guillemeau fût très versé dans la dissection, ses traités d'anatomie, propres d'ailleurs à répandre cette science, ne pouvaient contribuer à ses progrès. On doit lui faire honneur de l'ordre qu'il a mis dans cet ouvrage et des tables synoptiques qu'il y a jointes.

Quoiqu'il existât des modèles de ces tables, qu'il a disposées avec beaucoup d'ordre et de précision sur les tumeurs, les plaies et les ulcères, elles ne sont pas sans mérite, et l'on doit croire que dans un siècle où ces compositions étaient du goût de la plupart des lecteurs, elles durent être accueillies de manière à dédommager l'inventeur de la peine qu'elles ont coûtée.

Le traité des opérations de chirurgie est original. C'est Paré analysé, fortifié de nouvelles preuves, rectifié dans quelques procédés, enfin rendu plus précis et plus méthodique.

Le traité des maladies des yeux et du dépouillement fort exact des livres des médecins grecs. Il fut autrefois utile et il est encore curieux aujourd'hui. Mais l'ouvrage dans lequel Guillemeau s'éleva

au-dessus de tous les auteurs qui l'avaient précédé, c'est son traité de l'*Heureux accouchement*. Les écrits de Rhodion, de Rueff, de Paré lui-même, ne sont que des ébauches imparfaites, comparés à celui de Guillemeau. Parmi une foule de choses intéressantes qu'il renferme, nous nous bornerons à en citer un petit nombre. C'est là qu'est établie pour la première fois la doctrine, dont on a fait honneur à Puzos, de la nécessité de terminer artificiellement l'accouchement, dans les cas de perte considérable, et dans ceux de convulsions. « Le plus fâcheux accident ; dit Guillemeau, que peut éprouver la femme en travail, c'est le flux de sang ou les convulsions. L'un ou l'autre accident survenant, ou tous deux ensemble, sans aucun délai, il faut accoucher et délivrer la femme. Hippocrate l'a bien remarqué quand il dit : Si durant un travail difficile il survient un grand flux de sang sans douleur devant l'accouchement, il est à craindre que l'enfant vienne mort. Ce que nous avons vu plusieurs fois à notre grand regret advenir à quelques femmes qui en sont mortes, par l'opiniâtreté des parens et des amis, et même par la crainte de quelques médecins et chirurgiens, qui temporiisaient sous l'espérance que le flux de sang cesserait, mettant en avant que l'enfant venait naturellement, étant bien situé, la tête la première, et que la mère s'en délivrerait d'elle-même. Je sais que plusieurs médecins et chirurgiens, devant que de consentir à telle opération, ordonnèrent plusieurs remèdes, mais firent tirer une ou deux fois du sang du bras : mais de tous ces remèdes je n'en ai point vu qui aient profité et qu'enfin on n'ait été contraint d'y mettre la main : ce que je conseille de faire soudain, et principalement si la mère est à terme et prête d'accoucher : ce que l'on saura d'elle, comme l'on connaîtra par les tranchées qu'elle aura, ou qui auront précédé, et par la dilatation du col intérieur de la matrice qui sera ouvert. Sentant même au doigt comme les eaux se présentent, et où ces eaux seraient percées et sorties, tant plus tôt en faudrait tirer l'enfant, encore que la femme ne serait grosse que de quatre, cinq, six, sept, huit mois ; il faut noter, que si ces dites eaux n'étaient percées, et que le flux de sang fût grand, il faudrait les percer, en dilatant et élargissant le col intérieur de la matrice, doucement pour en tirer l'enfant comme dirons ci-après. »

Ces préceptes sont étayés par des faits de succès qui prouvent combien il est utile de les suivre, et dangereux de s'en écarter ; il en est de cette importante découverte comme de beaucoup d'autres, dont on ignore le véritable auteur. Guillemeau nous aide à remonter

de quelques années, mais est-ce là qu'il faut s'arrêter? C'est la pratique ordinaire de Paré et Hubert, chirurgiens de Paris, et c'est de ces grands praticiens que notre chirurgien l'avait reçue. Il en fit usage sous les yeux de Paré, sur une demoiselle de Madame Seneterre, sur une mademoiselle Simon, fille d'Ambroise Paré, dès 1599, en présence de Hautin et Rigault, médecins de Paris, et de madame Lacharanne sage-femme. En 1600 il sauva par le même procédé une grande dame; ayant pour témoins de ses succès divers médecins. Enfin, « en 1603, dit Guillemeau, la demoiselle Dauzé fut surprise d'un flux de sang, étant assistée de madame Boursier, sage-femme de la reine. MM. Lefèvre, Riolan, Lemoine, médecin de Paris, Saint-Germain et un apothicaire, furent appelés pour la traiter; et comme elle perdait son sang, appelant M. Honoré, chirurgien du roi, lequel ne voulait rien tenter sans mon avis, l'on me mena; et soudain que je fus arrivé, mon opinion fut avec celle de la compagnie de l'accoucher, ce qui fut fait. »

Madame Boursier, qui publia quelque temps après un petit traité sur les accouchemens, fait mention de cette pratique, qu'elle connaissait comme témoin oculaire, au plus tard en 1603, puisque cette même année, elle avait été exécutée sous ses yeux par Honoré, et qu'elle connaissait sans doute par tradition dès 1599, ou même du vivant de Paré; cette sage-femme, dis-je, fit mention dans ce petit traité du conseil salutaire de hâter l'accouchement pour arrêter la perte, et sauver la mère et l'enfant. Astruc ne remontant pas plus haut, a cru que la dame Boursier avait découvert ce moyen, quoiqu'elle ne le dise pas en termes exprès, et n'a pas manqué d'en faire la remarque dans son Art d'accoucher, mais on voit maintenant que cet historien est dans l'erreur, et qu'en lisant Guillemeau, ce qu'il semble n'avoir point fait, il se serait mis dans l'impossibilité de la commettre, c'est lui sans doute qui, dispensant divers écrivains accoucheurs de remonter aux sources, les a jetés dans l'erreur que nous combattons. La dame Boursier avait du jugement, de l'expérience, mais elle se mêlait peu des accouchemens laborieux, et le peu qu'elle en dit, est pris des livres de Paré qu'elle avait beaucoup lus, ou de la pratique des accoucheurs ses contemporains, ainsi que les autres bonnes choses qu'on trouve dans son ouvrage.

Enfin, pour revenir à Guillemeau, les convulsions comme les pertes exigent, selon lui, une prompte délivrance : on peut par elle sauver la mère et l'enfant, qui périssent tous deux pour

ordinaire si l'on omet ce secours quelquefois unique. Guillemeau rapporte quelques exemples où l'omission de ce précepte est devenue funeste; et parmi ces exemples, on en trouve plusieurs où la matrice s'est rompue et a chaussé l'enfant par la crevasse; on a trouvé, après la mort, l'enfant parmi les intestins, naissant pour ainsi dire dans le sang provenu de la rupture de ce viscère.

C'est avec la même solidité que notre auteur donne à l'accoucheur des règles de conduite qu'il doit suivre, lorsque le placenta est implanté sur le col de la matrice, ou tombé dans le vagin avant la sortie de l'enfant. En traitant des maladies des femmes accouchées, il constate par le fait la possibilité de réunir la déchirure chronique du périnée depuis la fourchette jusqu'à l'anus, par le moyen de la suture, après avoir rafraîchi les bords de la division.

Traité des maladies de l'œil. Paris, 1585, in-12; Lyon, 1610, in-12.

Tables anatomiques, avec les portraits et déclaration d'iceulx; et dénombrement de 500 maladies. Paris, 1588, in-fol.

Apologie pour les chirurgiens. Poitiers, 1593, in-12.

La chirurgie française recueillie des anciens médecins et chirurgiens, avec plusieurs figures des instrumens nécessaires pour l'opération manuelle. Paris, 1594, in-fol.

L'heureux accouchement des femmes. Paris, 1609, in-8. — *De la grossesse et accouchement des femmes, au gouvernement d'écolles et moyen de servir aux accidens qui leur ar-*

rivent. Ensemble de la nourriture des enfans. Par feu Jacques Guillemeau, chirurgien ordinaire du roy, revue et augmentée de figures en taille-douée, et de plusieurs maladies secrètes; avec un traité de l'impotensie, par Charles Guillemeau, chirurgien ordinaire du roy. Paris, 1611, in-8.

Ouvres de chirurgie. Paris, 1598, in-fol.; 1612, in-fol. Rouen, 1649, in-fol.

Amb. Paræi opera chirurgica, a Jac. Guillemeau hæditate donata. Paris, 1582, in-fol.; Francfort, 1594, in-fol.

(Peysson, *Élév. de la chirurgie*, — Biallet.)

Jacques Guillemeau.

Die Bahn, welche A. Paré und P. Franco vorgezeichnet hatten, verfolgte des Ersteren würdiger Schüler J. Guillemeau, aus Orleans gebürtig, auf eine ruhmvolle Weise. Er hatte Paré's Werke in das Lateinische übersetzt, gab 1594 eine selbstständige Arbeit über Chirurgie heraus, welche in einem eigenen Kapitel (Trait. VII. ch. 3.) eine kurze geburtshülffliche Operationslehre enthält, schrieb aber später ein eigenes Lehrbuch der Geburtshülfe, welches auch nach seinem Tode (er starb den 13. März 1609) in ein paar Ausgaben, von seinem Sohne Charl. Guillemeau besorgt, erschien. Auch war dasselbe nach Haller's Angabe bereits 1612 in das Englische übersetzt. Guillemeau zeigte sich in dieser Schrift als ein gewänder praktischer Geburtshelfer, welcher die von seinem Meister ererbten Lehren theils in seine Praxis übertrug, theils solche zu vervollkommen strebte: in dieser Hinsicht besteht sein Hauptverdienst darin, dass er die Wendung auf die Füße immer mehr in Aufnahme zu bringen suchte, und sie vor allem da als Entbindungsmittel empfahl, wo der Kopf des Kindes vorlag, aber gewisse Gefahr drohende Zufälle zur Beschleunigung der Geburt aufforderten. Die Handgriffe bei der Wendung und der nachfolgenden Extraction hat er genauer zu beschreiben versucht, als sein Lehrer, wie überhaupt die ganze Darstellungsweise in seinem Buche mehr die praktische Seite des Fachs verfolgt. Galt es theore-

tischen Erklärungen, so entnahm er diese den Schriften des Hippocrates, Aristoteles, Galen, und verschmähte es selbst nicht, auf die Lehren der arabischen Aerzte zurückzukommen. Das Werk selbst zerfällt in drei Abtheilungen, von welchen die erste der Schwangerschaft, die zweite der Geburt, und die dritte dem Wochenbette gewidmet ist. — Die erste Abtheilung beginnt gleich mit den Zeichen der Schwangerschaft, und enthält zuvörderst eine sehr genaue Zusammenstellung der consensuellen Zeichen. Die Färbung des Warzenhofes soll dunkler sein (noirastre), wenn die Schwangere ein Mädchen trägt, eine Lehre, welcher in der neusten Zeit noch eine weitere Ausdehnung wurde (Hohl). Auf die fühlbare Bewegung des Kindes legt der Verfasser den meisten Werth zur Bestimmung der vorhandenen Schwangerschaft, so wie er auch der Untersuchung des Scheidentheils ihren gebührenden Werth zuerkennt: er soll in der Schwangerschaft geschlossen und erweicht sich anfühlen lassen, höher als gewöhnlich stehen und nach hinten gerichtet sein. Ausführlich ist die Molenschwangerschaft (*fausse grossesse*) abgehandelt, und eine im Ganzen gut vorgetragene Diätetik der Schwangerschaft beschliesst diese Abtheilung. — Das zweite Buch ist in seiner ersten Hälfte (ch. I—IX.) der Hülfe bei der natürlichen und widernatürlichen Geburt (*Travail naturel et contre nature*) gewidmet. Der Verfasser wendet sich bei der Darstellung des ersten Theils dieses Buchs vorzugsweise an Hebammen, wo selbst eine geschichtliche Zusammenstellung des Hebammen-Wesens im Alterthum nicht fehlt: er erläutert zuerst die Lagen des Kindes in der Gebärmutter, und erkennt ebenfalls die Ausdehnung des Beckens während der Schwangerschaft, die aber allmählig vorbereitet wird, als Förderungsmittel der Geburt an. Als Geburtslager empfiehlt er das gewöhnliche Bett, rühmt aber immer noch die von Paré bereits angeordnete, gegen das Gesäss zu gerichtete Beugung der Unterextremitäten.

Aeusserlich soll die Hebamme den Bauch nach unten zu streichen (s. R u e f f), die Geschlechtstheile mit vielem Fette oder Oele einsalben, um sie geschmeidig zu machen: sicher ward so das Unterstützen des Mittelfleisches ersetzt, welches nirgends gelehrt wird; kömmt das Kind zu Tage, so hat es die Hebamme mit beiden Händen zu empfangen, es aber nicht früher abzunabeln, bis die Nachgeburt erschienen ist. Gleich nach der Geburt soll der Leib der Wöchnerin in ein frisch abgezogenes Hammelfell gehüllt, nach zwei bis drei Stunden aber mit einer Binde umgeben werden. Den Schlaf gleich nach der Geburt widerräth der Verfasser: um ihn zu verscheuchen, soll die Wöchnerin mit anmuthigen Redensarten (helles paroles) unterhalten werden. — Die zweite Hälfte dieses Buchs handelt das „Accouchement laborieux et difficile“ ab, und ist hauptsächlich für Aerzte und Chirurgen geschrieben „attendu qu'il se trouve peu de sages-femmes bien expérimentées, pour donner aide et secourir les femmes“. Zuerst sind die Ursachen angegeben, welche eine schwere Geburt zur Folge haben: sie können von der Mutter, dem Kinde, den Nachgeburtstheilen und von äussern Verhältnissen herrühren. Genau geht der Verfasser diejenigen Abnormitäten durch, welche noch durch eine diätetische und medicinische Behandlung beseitigt werden können (ch. XI.), wendet sich aber dann (von ch. XII. an) zu den Operationen mit dem Beisatze: „pour la main“. Vor allem soll der Geburtshelfer untersuchen, ob der Zustand der Mutter noch von der Art sei, dass sie die Einwirkungen der Operation ertragen könne, und ob das Kind noch am Leben sei oder nicht: in dieser letzten Beziehung sind die Zeichen des Lebens und Todes des Kindes recht gut angegeben. Bei Blutflüssen und Convulsionen (ch. XIII.) empfiehlt der Verfasser dringend, die Wendung auf die Füße und die Extraction vorzunehmen: nur soll letztere nie an einem Fusse gemacht, sondern der zweite Fuss erst gelöst werden. Er

erzählt hier, dass er Paré's eigene Tochter wegen Blutflusses im Jahre 1599 entbunden habe. Bei gefahrdrohendem Blutflusse in der Schwangerschaft kann ebenfalls die Entbindung (*Accouchem. forcé*) vor dem drohenden Tode schützen. Sehr interessant ist das Kapitel (XV), welches die Ueberschrift trägt: „*Moyen de secourir la femme, quand l'arrierefais se presente le premier.*“ Der Verfasser beschreibt hier die *Placenta praevia* mit ihren Folgen, ohne aber den eigentlichen Grund, nämlich die Bildung der *Placenta* auf dem Muttermunde, richtig erkannt zu haben: er glaubte, die *Placenta* habe sich aus ihrem gewöhnlichen Sitze losgetrennt, und sei vor dem Kinde herabgetreten, eine Meinung, welche erst P. G. Schacher in Leipzig 1709 durch die Section einer schwanger Verstorbenen widerlegt und das wahre Verhältniss nachgewiesen zu haben das Verdienst hatte. Nichtsdestoweniger gibt Guillemeau die richtige Behandlung an, und empfiehlt, sofort die Wendung auf die Füße nebst Extraction zu machen, um die Mutter dem durch die Blutung drohenden Tode zu entreissen. — Das im XVI. Kapitel abgebildete Instrument (*Crochet*), mit welchem der Kopf eines todten Kindes entwickelt werden soll, hat zwar mit einem Hebel einige Aehnlichkeit, allein der Name und noch mehr die Beschreibung seines Gebrauchs lassen einsehen, dass es ein scharfes Werkzeug sein soll. Dabei wird die Frage aufgeworfen, ob es erlaubt sei, ein Kind dem Leben der Mutter aufzuopfern: der Verfasser erklärt sich im Ganzen dafür, meint aber, die eigentliche Entscheidung der Frage gehöre der Theologie: „*c'est un point de Theologie, lequel je laisse à decider à ceux, qui sont plus versez que moy en telle science.*“ — Bei allen Querlagen, welche übrigens nach damaliger Sitte durch die sonderbarsten Abbildungen versinnlicht sind, so wie bei Vorliegen eines Arms neben dem Kopfe, wenn jener nicht zurückgebracht werden kann, ist die Wendung auf die Füße empfohlen: der Wendung auf den Kopf

wird zwar überall gedacht, jedoch jener Methode der Vorzug gegeben. Bei der nachfolgenden Extraction hat der Geburtshelfer sehr darauf zu sehen, dass der Rücken des Kindes nach vorne sich wende, was erforderlichen Falls durch geschickte Drehung herbeizuführen ist. Den Kaiserschnitt hat der Verfasser an Todten geübt, verwirft dagegen mit seinem Lehrer Paré diese Operation an Lebenden: er führt zwar Beispiele an, dass Frauen den Kaiserschnitt glücklich überstanden haben: fügt indessen hinzu: „Mais quand cela seroit arrivé, il ne faut plustot admirer que practiquer ou imiter.“ — Das dritte Buch erörtert die Behandlung des Wochenbettes und der Zufälle, welche während desselben eintreten können. — Der letzte Abschnitt trägt die Ueberschrift „De la nourriture et gouvernement des enfans“, und beginnt mit einem Briefe an Mütter, worin ihnen die Selbststillung ihrer Kinder empfohlen wird.

Anm. 1. Kurze biographische Notizen über Guillemeau s. in *Recherch. crit. et histor. sur l'origine etc. de la chirurgie en France. Par. 1744. 4. p. 553.

Ausgaben seiner Werke sind folgende:

*La Chirurgie françoise recueillie des antiens Medecins et Chirurgiens avec plusieurs figures par Jac. Guillemeau d'Orléans, chirurgien du Roi et Juré à Paris. Par. 1594. fol.

De l'heureux accouchement des femmes. Ou il est traicte du gouvernement de leur grossesse, de leur travail naturel et contre nature, du traitement estant accouchees, et de leurs maladies; par Jacques Guillemeau. Par. 1609. 8. — Neue Ausgabe nach dem Tode des Verfassers: „De la grossesse et accouchement des femmes du gouvernement dicelles et moyen de survenir aux accidents qui leur arrivent ensemble de la nourriture des enfans par feu Jacq. Guillemeau chirurg. ordin. du Roy, reveu et augmenté de figures en taille douce et de plusieurs maladies secrettes avec un traité de l'impuissance, par Charles Guillemeau, chirurg. ordin. du Roy. Par. 1620. 8. *Ibid. 1642. — Haller führt Bibl. chir. Tom. I. p. 242. eine

Collectio oper. Par. 1598. fol. an, die er aber nicht selbst eingesehen, und glaubt, dass in derselben zuerst das grössere geburtshülfliche Werk des Guillemeau abgedruckt sei. — Die englische Uebersetzung citirt Haller ebenfalls ohne beigefügten Stern: Childbirth, the happy delivrance of women. Lond. 1612. 4.

An m. 2. Zur Geschichte der Placenta praevia vergleiche: *Chr. Jac. Seyler praes. P. G. Schacher de placentae uterinae morbis. Lips. 1709. 4. §. VIII. p. 13. „Atque haec ipsa placenta dubio sine primis gestationis temporibus radices in hanc uteri partem immiserat, utpote quae ab utero non erat dissoluta, sed eidem limboque orificii interni tam pertinaciter adnata, ut non nisi vi adhibita separari potuerit.“

FASBENDER 1906
Geschichte Gebutshülfe

Jacques Guillemeau,

geb. zu Orléans 1550, gest. am 13. März 1609 (?) zu Paris, war ein Mann von gründlicher wissenschaftlicher Bildung. Er hat am

meisten zur Verbreitung der Lehren Parés beigetragen, dessen Schüler er war und dessen Schriften er in (eigener?) lateinischer Uebersetzung publizierte. Sein umfangreiches geburtshülfliches Werk hat den Titel: *De l'heureux accouchement des femmes. Ou il est traicte du gouvernement de leur grossesse, de leur travail naturel et contre nature, du traitement estant accouchees, et de leurs maladies.* Paris 1609. Osiander, *Lit. u. pragmat. Geschichte*, gibt als Titel des Guillemeauschen Werkes nur den an, welchen die von Charles G. besorgte neue Ausgabe trägt. Er citiert aus: *Les oeuvres de Chir. de J. Guillemeau*, Paris 1598, les *Oper. de chir.*, liv. X. chap. 3., eine Stelle, wo G. sagt: ... „je me suis tous-jours dispense d'user aucun crochet, ny ferrement“. Nach v. Siebold hat Haller geglaubt (nicht selbst festgestellt), dass in einer *Collect. oper. Par.* 1598 das grössere geburtshülfliche Werk des J. Guillemeau zuerst abgedruckt sei. Des Letzteren Schrift: *La chirurgie françoise etc.* Paris 1594 enthält, *Traité VII. chap. 3.* eine kurze Darstellung der geburtshülflichen Operationen. Häser, *Gesch. II* p. 209, gibt an, in dieser Chirurgie vom J. 1594 sei das Werk: *De l'heureux accouch.* zum ersten Male abgedruckt. Ich habe nicht kontrollieren können, ob dies zutrifft. Die Ausgabe von 1609 erschien mit verändertem Titel, besorgt von Charles Guillemeau, dem Sohne, Paris 1620¹⁾ u. öfter. Englische Uebersetzung von J. Guillemeaus Werk, London 1612 (?): *Childbirth, the happy deliverance of women.*

Das erste Buch behandelt in 21 Kapiteln die Schwangerschaft, das zweite in 28 Kapiteln die Geburt und das dritte in 46 Kapiteln Krankheiten der Wöchnerinnen und gynäkologische Affektionen. Hierzu kommen noch 52 Kapitel über Ammen, Diätetik der Neugeborenen und Kinderkrankheiten. Auch bei Guillemeau sind die Figuren der Kindeslagen denen bei Thomas von Brabant, Roesslin, Paré ähnlich. Bezüglich der Diagnostik der Schwangerschaft wird u. A. besonders der objektive Nachweis von Kindsbewegungen betont; vgl. Paré. Die theoretischen Anschauungen Guillemeaus bewegen sich im Gesichtskreise der Alten und der Araber. Mann und Weib liefern Samen. Die Lehre vom „Stürzen“ des Foetus ist beibehalten. Die Geburt des Kindes erfolgt durch dessen eigene Initiative; liv. II. chap. 10. Die Anatomie der Gebärorgane bespricht Guillemeau nicht. Zur Sicherstellung der Diagnose, ob der Foetus lebt, führt Guillemeau die Hand in die Gebärmutter ein, um an der Nabelschnur bzw. an der Hand oder dem Fuss nach dem Puls zu fühlen, vgl. ob. S. 44 Soranus, oder das Kind am Finger saugen zu lassen (neu), p. 217. Die Dehnung des Beckens findet schon in der Schwangerschaft, allmählich, als Vorbereitung zur Geburt statt, eine Meinung, die wir auch bei Paré und Pineau (1597) ausgesprochen fanden. Das zweite Buch beschäftigt sich mit der natürlichen und widernatürlichen Geburt (*travail naturel et contre nature*). Zur Erleichterung der normalen Geburt: Einfettung der Ge-

¹⁾ Ich citiere nach dieser Ausg., die den Titel hat: *De la grossesse et accouchement des femmes du gouvernement d'icelles et moyen de survenir aux accidents qui leur arriuent ensemble de la nourriture des enfans, par feu Jacques Guillemeau chirurgien ordinaire du Roy, reueu et augmenté de figures en taille douce, et de plusieurs maladies secrettes avec un traité de l'impuissance par Charles Guillemeau, chirurgien ordinaire du Roy.* A Paris chez Abraham Pacard 1620.

schlechtsteile, des Dammes, auch der Verbindungen der Beckenknochen. Gleich nach der Geburt wird der Leib der Wöchnerin, die namentlich vor Erkältungen zu schützen ist, für einige Stunden in ein frisch abgezogenes Hammelfell gehüllt; darauf folgt das Anlegen einer Binde. Abnabelung des Kindes, wie auch bei Paré, der hippokratischen Gepflogenheit entsprechend, erst nach Abgang der Nachgeburt; s. unt. Die zweite Hälfte des II. Buches umfasst das „Accouchement laborieux et difficile.“ Bei der Erörterung der Ursachen der Dystokie, liv. II. chap. 10., sind auch die Hippokratiker mehrmals ausdrücklich als Gewährsmänner angeführt. Das Becken findet in der Geburtspathologie von einem etwas anderen Gesichtspunkte aus Erwähnung als bei Soranus (Aspasia), so nämlich, dass bei Frauen in vorgerücktem Alter¹⁾ die Beckenknochen zu fest miteinander verbunden sind und die harten Knorpel der nötigen Dehnung Widerstand bieten. Die Hülfeleistung bei einer schweren Geburt hat sich, wie dies ja schon Jahrhunderte vor Guillemeau von den Autoren erkannt ist (Soranus), nach den konkreten Verhältnissen zu richten und ist häufig eine diätetische bzw. medizinische,²⁾ manchmal aber eine operative, chap. 12., „pour la main“. Für den Beistand bei schwierigen Geburten ist von Guillemeau schon mehr an männliche Hülfe gedacht als bei Paré: „attendu qu'il se trouve peu de sages-femmes bien expérimentées, pour donner aide et secourir les femmes.“ Dass in der Operationslehre des Schülers von Paré die Wendung auf die Füße (mit Extraktion) eine hervorragende Stelle einnimmt, ist selbstverständlich. Sehr schlimme Geburtskomplikationen sind starke Blutungen (und Krämpfe); liv. II. chap. 13. In solchen Fällen muss sofort operative Hülfe geleistet werden — par la main du chirurgien ou de la sage-femme, denn die Blutungen hören nicht eher auf, als bis die Frau entbunden ist. Das Mittel hierzu ist die Wendung auf die Füße mit folgender Extraktion. Für diese Operation sind also hier, abgesehen von Lagenanomalien, bestimmte weitere Indikationen angegeben, wobei allerdings zu berücksichtigen ist, dass nach dem eigenen Zeugnis des Guillemeau starke Blutungen auch schon für Paré als Anzeigen ev. sogar für das Accouchement forcé gegolten hatten; s. ob. S. 128 Anmerk. Von Krämpfen als Indikation ist aber bei Guillemeau zuerst die Rede. Die Ausführung der Wendung ist am leichtesten gleich nach dem Wasserabfluss. Der zuerst unter Leitung des Schenkels des Kindes gesuchte³⁾ Fuss wird herabgestreckt und, wie bei Paré, angeschlungen; hierauf wird dem zweiten Fusse in derselben Weise nachgegangen. Die geborenen Teile werden in ein erwärmtes Tuch eingehüllt. Sind beide Arme aufgeschlagen — si les deux bras s'ont étendus en haut au dessus de la Teste —⁴⁾, so wird aus dem von Paré angegebenen Grunde, s. ob., nur der eine heruntergestreckt;

¹⁾ Die Schwierigkeit von Erstgeburten bei alten Erstgebärenden hatte schon Valescus von Taranta, s. ob., hervorgehoben.

²⁾ Zur Verbesserung der Wehentätigkeit werden u. A. Zimt und Borax (das sog. Sal. uterinum der Alten) verordnet. Rezept im Anhang zu liv. II. chap. XI.

³⁾ Als die zur Vornahme der Wendung einzuführende Hand wird von Guillemeau ausdrücklich für alle Fälle die rechte bezeichnet.

⁴⁾ Nach der Beschreibung sind hier, und zwar zum ersten Male bestimmt, aufgeschlagene Arme in unserem heutigen Sinne gemeint. Seit Demetrius von Apamea (Soranus) unterschied man bis dahin im Hinblick auf die Praxis immer nur, ob die Arme am Körper nach den Schenkeln hin gestreckt lagen oder nicht.

l. c. p. 264. Eine Technik der Armlösung gibt Guillemeau nicht an. Das gilt auch bezüglich der Herausbeförderung des Kopfes. Von einem Druck auf den Leib zur Unterstützung der Extraktion, spricht Guillemeau nicht ausdrücklich, wie Paré. Zum ersten Mal aber ist bei Guillemeau betont, l. c. p. 262 f., dass bei der Extraktion des Kindes an den Füßen der Rücken nach vorn sehen ev. durch Drehung dahin gebracht werden müsse, damit sich das Kinn nicht etwa am „os Barré ou Pubis“ anhake. Der zur Vornahme der Operation nicht gehörig erweiterte (nur für zwei oder drei Finger durchgängige, p. 267) Muttermund wird in dringlichen Fällen mit der Hand dilatiert. Das Verfahren, bei starken Blutungen unverzüglich — sans aucun delay — zu entbinden, l. c. p. 220, 222, 226, hat Guillemeau bei Paré gesehen.¹⁾ Ausdrücklich ist p. 220 und 267 erwähnt, dass eine manuelle Dilatation des Muttermundes zwecks Entbindung durch Wendung und Extraktion bei starker Blutung stattfand.²⁾ Auch bei gefährdenden Blutungen infolge Zerreißen von Utero-Placentar-Gefäßen vor dem Geburtsbeginn muss in dieser Weise verfahren werden, da die Schwangere nur so zu retten ist. In extremis soll der Chirurg nicht eingreifen, um die Operation nicht zu diskreditieren; vgl. ob. unter Paré. — Guillemeau kennt auch starke Blutungen bei Plac. praevia, p. 229 und 231, und meint letztere (mit) in den Worten: quand l'Arrirefais se presente le premier, wobei allerdings der Mutterkuchen auch von ihm stets als „adancé et sorty“ betrachtet wird „qui tombe au Col de la matrice“. Ist das in geringem Grade der Fall, so soll die Placenta zurückgedrängt und der Kopf bei schwacher Blutung eingestellt, bei starker aber die Wendung auf die Füße mit nachfolgender Extraktion gemacht werden. Letztere Operation ist sofort, nach vorheriger Herausziehung des Mutterkuchens, auszuführen, wenn dieser tief heruntergetreten ist. — Für Lage- und Haltungsanomalien bemerkt Guillemeau in operativer Hinsicht Folgendes. Liv. II. chap. XVIII. p. 250: „quelques-fois l'Enfant se presente, comme naturellement, la Teste la premiere: mais elle se rencontre tournee en quatre façons, ou reposant sur le dos, ou sur son estomach, ou bien sur le bord de ses espales, tirant vers l'vn des flancs de la mere: qui fait qu'elle ne vient de droit fil, ny de droite ligne, d'autant que le col est plié et tors en arc.“ Unter solchen Umständen macht das Kind vergebliche Anstrengungen, um seinen Austritt zu bewerkstelligen. Dabei wird sein Hals torquiert, das Rückenmark komprimiert, auch wohl der Mutterkuchen abgetrennt. Das Kind geht deshalb zu Grunde, wenn nicht die eingeführte Hand des Geburtshelfers dem Kopfe eine bessere Stellung gibt. Die Worte „La Teste... reposant sur le dos“ haben eine unverkennbare Ähnlichkeit mit der „tête renversée sur la nuque“ bei Abulcasis (Leclerc), s. ob. S. 73. Es bezieht sich demnach die ob. zu der Stelle bei

¹⁾ S. ob. S. 128 Anmerk. — In dem „sans aucun delay“ ist die event. Ausführung des accouchement forcé enthalten.

²⁾ Einer der von Guillemeau aus seiner Praxis mitgeteilten einschlägigen Fälle vom J. 1599 betrifft Parés Tochter. — Historisch interessant ist noch, dass G. eine Reihe von „Aerzten“ namhaft macht, die bei diesen Entbindungen für die medizinische Behandlung anwesend waren. Dasselbe gilt für zahlreiche andere seiner Geburtsgeschichten.

Abulcasis gemachte Bemerkung, dass man in ihr die Andeutung an eine Gesichtslage erblicken könne, auch auf die vorhin angeführten Worte von Guillemeau, besonders im Hinblick auf den Wortlaut einer Stelle, die ich bei Mauriceau, *Traité* etc. p. 300 finde: *L'enfant se presente la face la premiere ayant la tête renversée en arrière.* Wir kommen später auf diesen Gegenstand bei Besprechung des Werkes der Louise Bourgeois zurück. Ist der Kopf vom Beckeneingang abgewichen, so wird er mittelst der eingeführten Hand richtig gestellt. Kopflage mit Vorfall einer oder beider Hände: Reposition der Extremitäten und richtige Einstellung des Kopfes mit der eingeführten Hand. Unvollkommene oder vollkommene Fuss- bzw. Knielage: Wendung auf den Kopf — culebuter — oder, besser, Extraduktion an den Füßen ev. also nach Herabstrecken dieser. Die Extraduktion an einem Fusse würde Mutter und Kind töten; p. 265. — Vorfall beider Hände und Füße, II chap. 22.: Reposition der Extremitäten und Einstellung des Kopfes oder, besser, Zurückbringen der Hände und Extraduktion an den Füßen. Letzteres kommt bei totem Kinde, das sich nach hergestellter Kopflage nicht selbst helfen könnte,¹⁾ allein in Betracht. Bei Schiefelage, II chap. 23., bei welcher Guillemeau die Gefahr der Gebärmutterzerreißung kennt,²⁾ die allerdings nach seiner Meinung durch die Anstrengungen des Kindes bewirkt wird, soll mit der eingeführten Hand die Wendung auf den Kopf oder auf die Füße gemacht werden, je nach der größeren Leichtigkeit der Ausführung, mit Bevorzugung jedoch der Wendung auf den Kopf.³⁾ — Darstellung der Verkleinerungsoperationen bzw. der Extraduktion des toten Kindes, ähnlich wie bei Paré. Abbildung eines Hakens für die Extraduktion des Kopfes des toten Kindes, p. 238, und eines Sichelmessers für die Embryotomie, p. 245. Die Frage, ob man das Leben des Kindes zur Erhaltung des bedrohten mütterlichen opfern dürfe, wird nicht verneint, aber mit einer gewissen Reserve dahin beantwortet, dass die Entscheidung in die Kompetenz der Theologie falle. Das letzte Kapitel des II. Buches, chap. XXVIII. trägt die Überschrift: „*Le moyen de tirer l'enfant du ventre de la mere par la section Caesarienne.*“ Nach Beschreibung des Kaiserschnittes an der Toten,⁴⁾ bei dem an der einen oder anderen Seite in der Nähe des Rectus ein Längsschnitt gemacht wird, fährt der Autor fort, p. 307: *Manche behaupten, man könne und müsse*

¹⁾ Hippokratische Anschauung von der Selbstgeburt des Kindes.

²⁾ Guillemeau hat auch durch Sektion festgestellte Uterusrupturen gesehen.

³⁾ Hiernach sind die Worte v. Siebolds II, p. 87 f.: „der Wendung auf den Kopf wird zwar (bei Guillemeau nämlich) überall gedacht, jedoch jener Methode (sc. der Wendung auf die Füße) der Vorzug gegeben,“ nicht zutreffend. Die Wendung auf den Kopf, die ja für G. selbst bei vollkommener Fusslage, wenn auch in zweiter Linie, in Betracht kommt, spielt bei ihm immer noch eine solche Rolle, dass man erkennt, wie er sich von den bezüglichen Anschauungen einer 2000-jährigen Vorzeit keineswegs so völlig frei gemacht hatte, wie Paré.

⁴⁾ Während der Agonie der Kreissenden soll die Hebamme mit der Hand die Scheide — *col de la matrice* — möglichst weit offen halten. Wenn man auch wisse, dass das Kind im Mutterleibe nur durch die Arterien der Mutter atmet — *ne respire que par les arteres d'icelle* —, so kann der freie Zutritt der äusseren Luft doch nicht schaden, eher nutzen, *ne pourra nuire, ains profiter.* Vgl. ob. Gordon. Guy de Chauliac, Benedetti, Roesslin.

die Sectio caesarea auch an der Lebenden machen. „Aucuns tiennent que telle section Césarienne se peut et doit practiquer (la femme estant viuante) en vn fascheux Accouchement: Ce que ie ne puis conseiller de faire, pour l'auoir experiménté par deux fois, en la presence de Monsieur Paré et veu practiquer à messieurs Viart, Brunet, Charbonnet, Chirurgiens fort experts.“ Unter den fünf Frauen sei keine mit dem Leben davongekommen: „et sans auoir rien obmis à la faire dextrement et methodiquement: Toutefois de cinq femmes aux quelles telle operation a esté faite, il n'en est reschappé aucune¹⁾: Je sçay que l'on peut mettre en auant qu'il y en a qui ont esté sauuees: mais quand cela seroit arriué, il le faut plustost admirer que practiquer ou imiter . . . Apres que Monsieur Paré nous l'eut fait experimenter et voyant que le succès en estoit malheureux, il s'est desisté et retracté de ceste operation, ensemble tout nostre College des Chirurgiens iurez à Paris, et la plus saine partie des Docteurs Regens en la faculté de Medecine à Paris“ etc. Indikationen der Operation werden nicht besprochen. — Die Nachgeburt wird für gewöhnlich durch sanften Zug an der Nabelschnur, Anregung der Bauchpresse (Niesmittel, Blasen in die Hände), auch durch Druck auf den Leib zu entfernen gesucht, p. 176 f., „sans se precipiter“, heisst es p. 292. Unter inneren Mitteln werden u. A. getrocknete und pulverisierte Pferdehoden genannt. Kommt die Nachgeburt auf diese Weise nicht zutage, so geht man mit der Hand ein unter Leitung der Nabelschnur, zur vorsichtigen Herausnahme. Findet man dabei den Muttermund, le passage de la matrice, zu eng, weil er sich zusammengezogen, trop pressé et estroit, s'estant serré, so muss man zunächst Mittel anwenden, die erschlaffend wirken und, wenn hierdurch die Passage geöffnet und frei geworden, die Nachgeburt vorsichtig herausziehen. Ist aber die Nachgeburt noch adhärent, so löst man sie mit den Fingern und zieht sie darauf heraus, nicht plötzlich gerade nach unten, sondern indem man sie hierhin und dorthin schiebt, s. ob. S. 32 Philumenos, damit bei etwa noch bestehender ausgedehnter Adhärenz kein Prolapsus eintritt. Hier ist zum ersten Male die Retent. plac. aus Striktur der aus (zu fester) Adhärenz gegenübergestellt. Im hippokratischen Sinne, s. ob. S. 119 Anmerk. 1, empfiehlt Guillemeau zur Austreibung der Nachgeburt die Frau an übelriechenden Dingen riechen zu lassen. Lässt sich die Nachgeburt auf keine Weise zutage fördern, so bleibt nur das Herausfaulen übrig, dessen Gefahren nicht verkannt werden: „voire mesme en se pourrissant peut estre occasion de mort“ p. 292. Während des Herausfaulens desodorierende Ausspülungen.

Das III. Buch (Wochenbett; Involution der Genitalien nicht erwähnt) wird mit einigen Bemerkungen zur Diätetik des Puerperium eingeleitet. Es folgen dann Kapitel über Pathologie, von denen das IV. starke Blutungen betrifft, die sich 1—2 Stunden post partum einstellen. Diese sind entweder durch Vollblütigkeit der Wöchnerin veranlasst oder dadurch, dass noch „quelque faux germe“ zurückgeblieben, den die Natur austossen will. Prognostisch nimmt Guillemeau dieses Vorkommnis nicht besonders ernst: „quoy aduenāt le jeune Chirurgien ne se doit beaucoup estonner, pour auoir

¹⁾ Es ist nicht zutreffend, wenn Häser, Gesch. II p. 212f. angibt, Guillemeau habe fünf Kaiserschnittsoperationen an der Lebenden ausgeführt, von denen „nur eine“ glücklich endete.

veu des femmes jetter en moins d'une heure plus de six ou sept liures de sang clair" etc. Da die Entscheidung darüber schwer ist, welche der beiden Ursachen vorliegt, so soll man sich nicht zu sehr beeilen, die Blutung zum Stillstand zu bringen. Hierdurch könnte nämlich, wenn Vollblütigkeit im Spiele wäre, das aufgehaltene Blut veranlasst werden, sich auf seine Ursprungsstelle, die Leber (galenisch), zu werfen oder auf andere, für das Leben wichtige Organe, wie Lungen und Nieren, auch Abscesse veranlassen oder eine plötzliche Suffokation der Mutter herbeiführen. Handelte es sich aber um „quelque faux germe“, dessen Austreibung die Natur dadurch erreichen will, dass sie eine grosse Menge Blut und Spiritus vitales (esprits) zur Gebärmutter schickt, so würde ein Aufhalten der Blutung das Verfaulen des „faux germe“ und dadurch Suffokationen, Schmerzen, Krämpfe, selbst den Tod zur Folge haben. Es ist demnach die Aufgabe des Chirurgen, solche Blutungen zu mässigen, aber nicht, sie so schnell wie möglich völlig zu stillen. Die Mittel, die er anwenden soll — diätetische Verordnungen, Aderlass, Umschläge auf die Kreuzgegend und zwischen die Schenkel mit Zusatz von „oxicrat“ sowie innere Mittel — werden in chap. XVII. besprochen, wo vom übermässigen Wochenfluss bei Neuentbundenen, unter mehrfacher Bezugnahme auf Galen und Hippokrates (vereinzelt auch auf Avicenna) die Rede ist. — Nachdem das Kind ausgestossen, sendet die Natur auch jetzt noch Blut zum Uterus, als wenn es in ihm noch ein Kind zu ernähren gäbe. Die mit Blut überlastete Gebärmutter schickt dieses zu den Brüsten, wo es zu Milch wird und zur Nahrung des Kindes dient. Ein Teil des Blutes wird von den Brüsten zur Gebärmutter zurückgestossen, darauf wieder zu den Brüsten getrieben. So findet ein fortwährendes Hin- und Herströmen von Blut, „vn grand combat“ statt. Fühlt die Wöchnerin wie Feuer in den Brüsten, so ist es am besten, für einen gehörigen Abfluss der Wochenreinigung Sorge zu tragen. Bezüglich der schlimmen Folgen der Lochienverhaltung befindet sich Guillemeau durchaus im Gedankengang der Hippokratiker und des Galen, aus deren Schriften er auch bezügliche Stellen citirt.

Vorstehendes mag als Probe dienen für die Anschauungen, die im 16. Jahrhundert in der Physiologie und Pathologie des Wochenbettes bestanden.

Neben den beiden berühmten Franzosen, deren grosse Verdienste wir vorstehend gewürdigt, ist an dieser Stelle noch eines Italieners, des